



Le 12 septembre 2016

Madame Hélène Laurendeau, Sous-ministre
Affaires autochtones et du Nord Canada
10, rue Wellington
21^e étage
Gatineau (Québec)

Helene.Laurendeau@aadnc-aandc.gc.ca

Demande d'information : IR0243

Madame,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, de l'économie, des prévisions budgétaires et des coûts des programmes, des lois et des politiques. Pour s'acquitter de son mandat, le DPB doit souvent avoir accès à de l'information que des ministères possèdent. Lorsque c'est le cas, le DPB présente une demande auprès du ministère qui détient l'information requise.

Le DPB procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2 c) de *la Loi sur le Parlement du Canada*, qui confie au DPB le mandat de faire des recherches sur les prévisions budgétaires du gouvernement à la demande de tout comité du Sénat ou de la Chambre des communes à qui a été confié le mandat d'examiner ces prévisions.

Dans le cadre de cette analyse, le DPB vous demande, en vertu du paragraphe 79.3 de *la Loi sur le Parlement du Canada* de lui donner accès à l'information suivante :

- Fournir la liste des nouveaux projets ou programmes financés par votre ministère au moyen du financement supplémentaire de 309 millions de dollars pour les investissements à court terme, de 241 millions de dollars au titre de l'investissement dans l'infrastructure sociale et de 15 millions de dollars au titre de la revitalisation de l'infrastructure fédérale, financement supplémentaire qui est prévu dans les Dépenses en infrastructures dans le budget fédéral de 2016, comme il est précisé sur le site Web du SCT : <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/se-bsd/sups/a/20162017/bis-dib-fra.asp>.
- Veuillez inscrire les renseignements demandés dans le tableau ci joint.

Nous apprécierions que vous nous donniez l'accès à cette information d'ici le 21 septembre 2016. Si nous n'obtenons pas une réponse quelconque d'ici là, nous considérerons votre non-réponse comme un refus présumé et, par conséquent, nous pourrions le signaler à nos comités désignés, conformément aux directives.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 21 septembre 2016, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Les détails contenus dans le formulaire de réponse nous aideront à préparer le rapport annuel du DPB.

Votre lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentielle ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

Si vous ou vos employés avez des questions à propos de cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Peter Weltman (peter.weltman@parl.gc.ca, 613-218-1854).

Je vous remercie de votre collaboration à cet égard. L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes. Ceci réside, en grande partie, dans la possibilité d'avoir un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget

c. c. M. Douglas Nevison, secrétaire adjoint du Cabinet,
Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0243